

Politique | Les dossiers chauds de la rentrée du préfet de la Dordogne



En cette rentrée, les dossiers suivis par les services de l'Etat en Dordogne sont nombreux. Arrivé en décembre dernier, le préfet Frédéric Perissat a dressé un bilan exhaustif, révélant plusieurs indicateurs positifs, notamment en matière de sécurité routière, au niveau économique avec des projets d'investissement à Condat, des créations d'emplois, de diminution du nombre de cas de tuberculose bovine et de cambriolages de maisons. Parmi les sujets qui préoccupent le représentant de l'Etat, la difficile gestion de l'eau et les violences intra-familiales en augmentation.

Frédéric Perissat, le préfet de la Dordogne, arrivé en décembre dernier, a profité d'un point presse de rentrée faire le point sur les dossiers suivis par les services de l'état.

Le premier dossier de la rentrée sociale et économique, c'est la papeterie de Condat, plus gros employeur privé du département avec 530 salariés dont une importante réunion s'est tenue la semaine dernière, en présence des responsables de l'entreprise. Le préfet se montre plutôt optimiste : Cette réunion a permis de réaliser que le dialogue était régulier au sein du groupe et de montrer l'intérêt du groupe pour l'usine. Nous attendons la confirmation des investissements pour la transformation de la ligne 8 afin de réorienter l'activité et pour la nouvelle chaudière biomasse, fournissant une énergie moins chère." Toujours au chapitre économique, certains indicateurs sont positifs : en Dordogne, le taux de chômage est passé sous la barre des 9 % avec une activité bien orientée et des investissements soutenus. Des points restent à améliorer, de nombreux chefs d'entreprises ont des difficultés à recruter et à trouver de la main d'oeuvre qualifiée. "On observe un manque de saisonniers dans le domaine agricole, notamment sur la viticulture ou sur la cueillette des pommes. Nous devons encore travailler pour qu'il y ait adéquation entre l'offre et la demande et faire en sorte que les qualifications correspondent mieux aux besoins du marché du travail sur le territoire," précise le préfet qui observe une bonne évolution.

L'enjeu des infrastructures

Enjeu économique et social, le dossier des infrastructures en termes de mobilité et de numérique avec le très haut débit va encore occuper les services de l'état dans les prochains mois. Parmi les dossiers achevés, la nouvelle ligne ferroviaire entre Libourne et Bergerac, qui va être inaugurée le 30 septembre, date de la remise en circulation des trains. "C'est le résultat d'une mobilisation générale," note Frédéric Perissat. Le désenclavement de la Dordogne passe par l'amélioration de la RN 21; le sujet devrait figurer dans le nouveau contrat de plan Etat-Région

qui couvre la période 2021 -2026. "Les discussions et les arbitrages doivent débiter. Des démarches ont été entreprises par les parlementaires pour rencontrer avec les chambres consulaires, le nouveau secrétaire d'état aux transports." Le préfet attend avec une certaine impatience l'annonce de la délégation de service public pour l'aéroport de Bergerac, "pour lui impulser une nouvelle dynamique". L'aménagement du territoire, c'est aussi la problématique du très haut débit, sur laquelle le Département est très investi, et sur la téléphonie mobile. "Après un démarrage plus lent qu'espéré, lié au départ à un manque de main d'oeuvre, le déploiement s'accélère. C'est quelque chose de très attendu par les entreprises." Au sujet de la téléphonie mobile, la chasse aux zones blanches et grises se poursuit : six sites de téléphonie mobile ont été équipés cette année, dix le seront l'an prochain en multi opérateurs.

Les dossiers agricoles

Le préfet n'a pas manqué d'évoquer les dossiers agricoles avec bien sûr la sécheresse, rappelant que pas moins de dix arrêtés de mesures de restriction d'usages de l'eau ont été pris, pour autant, il n'y pas eu de rupture d'alimentation de la population comme en Creuse, par exemple. Le préfet, qui était en réunion avec les autres préfets des onze départements du bassin de la Dordogne, évoque la nécessité de trouver des solutions sur le long terme pour les périodes de sécheresse, qui devraient être de plus en plus fréquentes à l'avenir. *" Il y a une nécessité d'améliorer la gestion de la ressource et faire des progrès dans l'utilisation de l'eau. Les particuliers et les agriculteurs doivent faire évoluer leurs pratiques. Il faut aussi que les collectivités, notamment les EPCI, qui doivent prendre cette compétence au 1er janvier 2020 (avec possibilité de report à 2026) prennent le sujet à bras le corps."* Si les attaques de troupeaux se poursuivent, l'éventualité de la présence du loup s'éloigne. Le piégeage photographique mis en place près de Jumilhac a révélé qu'il s'agissait d'un gros chien qui attaquait une brebis à la gorge et le nécessaire a été fait avec sérieux. Parmi les bonnes nouvelles, le recul du nombre de cas de la tuberculose bovine. *"Nous en sommes à 18 cas cette année, l'an dernier, nous avons enregistré 30 cas, 31 en 2017. "La prophylaxie mis en place sur des animaux plus jeunes, semble porter ses fruits. Nous travaillons aussi avec la SAFER, sur du remembrement parcellaire pour éviter le contact entre différents troupeaux. C'est un chantier de longue haleine, mais les progrès sont là."*

De nouvelles maisons de services publics

C'est une des réponses du président de la République à la crise des gilets jaunes et au sentiment d'abandon en zone rurale. Une vingtaine maisons France service pourraient ouvrir en Dordogne entre le début de l'année 2020 et la fin de l'année 2021. L'idée est que chaque citoyen puisse réaliser ses démarches administratives sur internet (impot, Caf) et de pouvoir rencontrer sur rendez vous dans un lieu un agent de la CAF, de la CPAM, de la MSA, des impôts en cas question plus complexe, à moins de 30 minutes de son domicile. Au sein des collectivités, un premier recensement de sites pouvant accueillir "ces maisons" a été réalisé. Les propositions sont à faire parvenir au ministère avant le 15 septembre. Les premières ouvertures sont prévues début 2020.

Baisse du nombre de tués sur les routes.

Contrairement à la situation observée au niveau national, la mortalité est en baisse sur les routes de Dordogne : on compte 16 tués entre le 1er janvier et le 31 août 2019, contre 27 sur la même période en 2018. Un motif de satisfaction pour le préfet Frédéric Perissat. Toutefois, il relativise cette bonne nouvelle. En effet, le nombre d'accidents ne diminue pas (131 depuis le début de l'année)?; celui des blessés (161) reste stable mais celui des victimes hospitalisées (107) est en hausse. On revient aux chiffres de 2016, alors que ceux de 2018 avaient été très mauvais avec 42 morts sur les routes pour toute l'année. Parmi les causes constatées, l'alcool est responsable de 27 accidents et de sept décès, le grand âge et la mauvaise santé sont aussi des facteurs avancés, avec de nombreux malaises au volant. "Nous avons un travail de sensibilisation à faire auprès des médecins", souligne le préfet.

Augmentation des violences intra familiales

Le département de la Dordogne, reste un secteur où les habitants sont globalement en sécurité avec un taux de délinquance assez faible. Parmi les autres points de satisfaction, le nombre de cambriolages de maisons enregistre une baisse. Les conventions de participations citoyennes semblent porter leurs fruits. Par contre, les cambriolages de locaux commerciaux sont en hausse. Mais un sujet préoccupe fortement le représentant de l'Etat, l'augmentation des violences au sein des familles : là un anniversaire entre amis qui se termine en coups de couteaux, la progression des violences conjugales avec deux affaires récentes. Souvent, ces actes sont commis sur fond d'alcool ou de consommation de stupéfiants. "J'ai réuni le 3 septembre, les centres sociaux, les associations, les médecins, les professions paramédicales. Nous avons un travail urgent à mener sur le respect de l'autre, le respect des règles, et ce dès l'enfance, avec les clubs sportifs, le milieu scolaire, les travailleurs sociaux. L'insulte et les brutalités sont devenues banales. L'enjeu sociétal est important."



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Archives Claude Hélène Yvard
Publié sur aqui.fr le 11/09/2019
[Url de cet article](#)*

